REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
NIF : 422006000035007

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales ***N°26/2026*** *ayant pour objet:«* ***Rénovation des équipements de la station de pompage SP Si Mustapha commune de Si Mustapha wilaya de boumerdes».*** *Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux:* **الصحيفة et El Hayat El Arabiya** *du 01/10/2026.*

A l'issu des jugements des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, le projet de marché est attribué provisoirement à l'entreprise citées ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus dans le cahier des charges.

Entreprise retenue et NIF	Montant de l'offre corrigé DA TTC	Note Tech	Délai	Observations
EURL AI MALIK NIF:009116101464037160001	17.362.100,00 DA	59	04 Mois	*Offre la Moins distante prée qualifiée*

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commissions compétente dans les 10 jours, à compter de la date publication de l'attribution.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher du service contractant dans les trois (03) jours à compter la date publication de l'attribution provisoire.

ANEP 2616037206 DzWatch 11/11/2026